

## **ANNONCE DE BOURSE**

A l'occasion de sa réunion annuelle 2020 à Lausanne, l'Association pour l'Antiquité tardive propose, comme chaque année, 10 bourses d'un montant de 300 euros pour faciliter la participation de doctorants ou de jeunes docteurs (ayant soutenu tout récemment leur thèse).

Les candidats doivent adresser un bref résumé de leur recherche et un curriculum vitae au président de l'APAT, François Baratte

francois.baratte@paris-sorbonne.fr

Priorité sera donnée aux candidats qui n'ont pas bénéficié de la bourse les années précédentes. Le montant de la bourse, qui suppose l'adhésion à l'Association, sera versée à Lausanne par le trésorier.